



Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2025

Le Conseil Municipal de Vinzieux s'est réuni à la mairie le 12 mars 2025 à 19 heures 30 selon la convocation en date du 06 mars 2025, sous la présidence de M. Hugo BIOLLEY, Maire.

Présents: MM et Mmes Hugo BIOLLEY, Caroline POUZET, Frédéric POIZEAU, Florian D'ANIELLO, Delphine SALLES-BIOLLEY, Lionel RIBEIRO, Andréa DJERRAF, Jean-Paul CHEVALIER.

Absents : MM et Mmes Florence LAFONT, Jacques LENGART, Ludovic GAUSSE.

Secrétaire de séance : Caroline POUZET

Approbation du PV du 20 janvier 2025 adopté à l'unanimité.

1. Présentations

a. Travaux à l'ancienne école

Quelques points en arbitrage :

- Cylindres électroniques : 2615,30€ HT

- Façade – visuels en préparation pour présentation le 12 : soit bandeau dessous avec éclairage par-dessous.

Proposition éclairage par le haut.

Ecriture + logo façade et mairie sur la pergola en horizontal ou vertical.

- Robinet de puisage à l'arrière : garder ? > **supprimé**

- Trappe technique > **vote 4 voix + accès au toit laisser juge le bureau de contrôle**

- Coloris des tables volet salle des fêtes (Blanches / noires) > **noires ok**

b. Services civiques

Présentation par Mayline et Florian de leur travail depuis janvier.

Etat des lieux de ce qui a été fait et à faire.

Mayline : lavoirs

Florian : croix et histoire minière Vinzieux et alentours

Devis signalétique

Projet : animation, médiation et mobilisation des habitants

→ Retours sur les questionnaires : 42 réponses

→ Retours

c. Yes we camp

Venue de Yes We Camp le 19 mars pour une journée de travail suivi d'une **heure Vinzaire à 19H30.**

Objectif → présentation du projet.





2. Vie quotidienne

a. Temps Jeunesse

Retour sur le temps jeunesse du 11 mars.

10 jeunes présents : 1 fille, 9 garçons. Globalement tous intéressés pour rejoindre soit l'espace jeune, soit l'espace préado. Solidarité ressort bien. 3 valeurs mises en avant : Emancipation citoyenneté solidarité

b. Vie associative

Point sur les associations de village et l'évolution de Festivinzieux.

Nouvelle association habitants, réunion bar, Festivinzieux et groupe d'habitants. Proposition de reprendre l'association. But asso ouverte à tous les habitants. Deux parties : salle dans l'ancienne école et une partie événements.

Demain réunion des anciens de Festivinzieux plus le groupe d'habitants réflexion ancienne école. Changement de nom et de statut pour la nouvelle association.

Assemblée générale prévue le 9 avril pour mise sur les rails de l'association.

Réunion le 13 mars pour organisation du Rallye.

Hugo Biolley président de Festivinzieux le temps d'organiser la passation.

Arnaud Carlier trésorier.

Juliette Agasse secrétaire.

Organisation du Vinzieux Trail en bonne voie. Ils commencent à publier, faire des affiches.

Runset, team fléchette et partenariat goélettes. Implication des jeunes pour organisation chasse aux œufs.

Impression d'affiches

Association Festi'vinzieux souhaite se mettre en contact pour l'organisation du trail.

20/04 : « (Faites) Fêtes du trail » organisée par Runsept et la Team Fléchette.

9/02 : Charnaude joue pour le CCAS à Charnas

c. Adhésion à Insite

Objet: Adhésion à Insite

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande d'adhésion de l'association Insite pour accompagner les communes. Le choix du montant est à faire par les communes avec le barème indicatif suivant :

- Moins de 100 habitants : 50 euros
- Entre 100 et 500 habitants : 100 euros
- Entre 500 et 1000 habitants : 150 euros
- Plus de 1000 habitants : 200 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'adhésion pour un montant de 200 euros,





3. Travaux

a. Eaux pluviales

Echanges à continuer aux Quartelées.

Sujet sur le nouveau lotissement à Gourgoulin. Source, proposition bassin rétention,

Sujet à ne pas oublier à Montcaissard.

Le chemin du Fayet + Pommier + quelques autres reprises ont été réalisés ces 2 dernières semaines par Serayet

Chemin des deux eaux la semaine prochaine, beaucoup de demandes des agriculteurs.

Prévoir fossés.

Gourgoulin, plantations, Josian, virage en face de chez famille Rouach

b. Travaux syndicat des eaux

Les travaux commencent la semaine du 24 mars.

Reprise d'abord des annexes pour laisser la départementale vierge jusqu'au Rallye.

4. Ressources

a. Investissement

Objet: Autorisation de dépenses.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que, dans l'attente de l'adoption du budget, le conseil municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

Les dépenses d'équipement votées au Budget Primitif 2024 s'élèvent au total à 1 085 383.71 €, non compris le chapitre 16.

Considérant qu'il a été voté la délibération 2025-07 proposant l'ouverture de crédit à hauteur de 80 000 € pour le compte 231,

Considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits sur les comptes 204182 et 2151 afin de mandater des dépenses d'investissement,

Il est proposé au conseil municipal de faire application de ces articles à hauteur de **18 500.00 €** (< 25% de 1 085 383.71 €).

Les dépenses concernées sont les suivantes :

Comptes	Désignation	Montants
204182	Participation Electrification Rurale	2 000.00 €
2151	Travaux de voirie	16 500.00 €
TOTAL		18 500.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:

- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus,
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025.





b. Ancienne école

Objet: Demande d'une subvention - Ancienne Ecole

Demande d'une subvention pour la réalisation de l'Ancienne école au titre du fonds de concours Annonay Rhône Agglo.

Dépenses		Recettes	
Etudes	89 310,85 €	Etat / DETR	310 000,00 €
Travaux	655 259,07 €	Conseil régional / Contrat région	75 000,00 €
		Conseil départemental / Atout ruralité	100 000,00 €
		EPCI / Fond de concours	90 000,00 €
		SDE / Aide rénovation énergétique	15 000,00 €
		Total recettes	590 000,00 €
		Emprunt	140 000,00 €
		Fonds propres	14 569,92 €
		Total autofinancement	154 569,92 €
TOTAL	744 569,92 €	TOTAL	744 569,92 €

Monsieur le Maire informe que cette délibération supprime la demande de subvention posée en 2024 au titre du Fonds de Concours Annonay Rhône Agglo d'un montant de 50 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

c. Travaux suite au 17 octobre (subventions)

Objet: Demande d'une subvention pour des travaux de voirie

Suite aux intempéries du 17 octobre 2024, une demande au fonds de concours est réalisée

Le plan de financement est le suivant : Dépenses	Montant HT	Taux
Travaux de réfection	32 970 €	-
-		
TOTAL DEPENSES HT	32970 €	-
Recettes	Montant	Taux
DETR / DSEC	3 297	10% (estimation)
Pacte routier	3 297	10% (estimation)
Fond de concours	13 218 €	40%
Sous-total subventions	19 752 €	60%



Autofinancement	13218	40%
Sous-total autofinancement	13 218 €	40%
TOTAL RECETTES	32 970 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

5. Ressources

a. Employé communal

Le recrutement a eu lieu le 3 mars. Deux profils ont été retenus pour les entretiens. Le profil de Fabien Montagne a été retenu par son approche + manuelle. Démarrage courant mars pour un CDD de 6 mois afin de voir si cela fonctionne sur le terrain.

b. Sortie scolaire Félines

L'école de félines nous sollicite pour une demande de subvention de l'ordre de 40€ par élèves de Vinzieux pour une sortie scolaire concernant 13 enfants -coût total = 520€

→ 3 jours / 2 nuits.

Habituellement et depuis des années, le tarif accordé aux sorties scolaires est de

11€/nuit/enfant (soit 22€ / enfant ici)

Suite à notre délibération, la commune de félines est revenue vers moi.. on en parle.

Délibère du montant choisi. **Application de la délibération préalable (Délibération n°2025-03).**

c. Informations aux habitants

Echanges autour des modalités d'information aux habitants.

→ Pour rappel, un dossier de subvention doit être monté dans les prochains jours au sujet des panneaux d'affichage + un tract sur la mise en place d'une mailing liste

→ L'utilisation d'une appli est également possible

>**Projet de laisser Voisins vigilants, choisir à l'avenir une application.**

Devis panneaux à prévoir pour fin mars.

6. Calendrier

8 avril vote du budget

17 mars Limony

19 mars heure Vinzaire Yes We camp

20 mars Brossainc présentation activité aggro

22 mars Restaurant test à midi





→ Prochain conseil municipal – 8 avril

Séance levée à 22h

Le Maire, Hugo BIOLLEY

La secrétaire de séance, Caroline POUZET

